

LA LOCATION LONGUE DURÉE

LES "PLUS" DIAC LOCATION

- Un réseau performant
- Une équipe en région de 33 Managers Entreprises
- 18 Managers Grands Comptes
- Plus de 100 personnes au sein de notre «Back-Office» pour vous assurer le meilleur suivi et l'optimisation maximale de votre parc

PRINCIPE

LA LOCATION LONGUE DURÉE (LLD) EST UN MODE DE GESTION QUI PERMET À UNE ENTREPRISE DE CONFIER À UN LOUEUR LE FINANCEMENT ET LA GESTION DE SON PARC AUTOMOBILE, POUR UNE DURÉE ET UN KILOMÉTRAGE DÉTERMINÉS, EN CONTREPARTIE D'UN LOYER

La Location Longue Durée dispose d'avantages reconnus et demandés par tous en termes d'acquisition et de gestion de parc automobile. Divers services peuvent être intégrés dans le prix de location. La Location Longue Durée s'adresse à toute entité juridique (société, commerçant, artisan, profession libérale...) située en France métropolitaine souhaitant faciliter les déplacements professionnels de ses collaborateurs.

SPÉCIFICITÉS

AVEC LA LOCATION LONGUE DURÉE, L'ENTREPRISE CHOISIT UNE SOLUTION GLOBALE DE MOBILITÉ POUR SES COLLABORATEURS.

• Conseil

Vous élaborez votre contrat de

Location Longue Durée en fonction de l'usage prévu pour le véhicule :

- Modèle de véhicule et aménagements
- Durée de 6 à 60 mois
- Kilométrage de 10 000 à 200 000 Km

• Un loyer adapté

Le loyer mensuel correspond toujours à l'utilisation réelle du véhicule. Il est défini en fonction :

- Des paramètres véhicules,
- De la valeur d'achat et revente du véhicule,
- Du taux,
- De la durée,
- Du kilométrage souscrit

LES SERVICES ASSOCIÉS

• Maintenance / Contrat entretien

Un contrat sur mesure qui couvre tous les frais d'entretien et de réparations mécaniques ou électriques, révisions (selon préconisations constructeur), yc pièces et main d'oeuvre, sans limitation de somme ou de fréquence.

• Easy Restit'

Prestation permettant de budgétiser les éventuels frais de dépréciation en fin de contrat.

• L'assistance

Prise en charge du véhicule, du conducteur et des passagers en cas de panne, accident, incendie, vol, perte ou bris de clés, crevaison, panne ou inversion de carburant.

• Les Véhicules de remplacement

Mise à disposition d'un véhicule de remplacement dans le réseau Renault ou chez un Loueur Courte Durée en cas de panne, accident, vol/incendie, avec 3 options possibles en matière de véhicules et de prestations.

• Les pneumatiques

Choix du nombre et du type de pneumatiques afin d'assurer le confort de conduite et la sécurité de vos collaborateurs.

• La carte carburant

Mise à disposition d'une carte carburant qui permet l'approvisionnement en carburant et en énergie, le règlement des péages autoroutiers et en option des opérations de services.

• Prévention Eco-Conduite

Offre d'éco-conduite, et de sécurité routière permettant d'acquérir une conduite plus économe et plus sûre

• Prévention Risques Routiers

Mise en œuvre d'actions de prévention des risques routiers dans votre entreprise, grâce à un suivi personnalisé et un accès aux stages de récupération de points.

• Garantie Sécure

Assurance complémentaire en cas de sinistre partiel ou total, qui donne droit à des indemnités journalières.

• Autopartage

Une solution d'autopartage qui permet la mise à disposition de véhicules d'entreprise auprès des collaborateurs pour leur usage professionnel ou privé

• Services Télématicues

Plateforme internet restituant les données techniques des véhicules du parc, quotidiennement, grâce à un boîtier communicant installé dans le véhicule.

LES « AVANTAGES » DE LA LOCATION LONGUE DURÉE

- Des atouts comptables et financiers
- Budgétisation et maîtrise des coûts

Tous les coûts variables du véhicule (pneumatiques, entretien...) sont convertis en frais budgétisés au préalable. Le prix de revient complet est ainsi maîtrisé.

• Impact comptable

Absence d'immobilisation de capitaux. Absence de dettes à moyen et long terme. Les factures sont comptabilisées au compte de résultat comme charges locatives, la solvabilité de l'entreprise n'est pas altérée

• Pas d'avance de trésorerie

L'entreprise dispose de sa trésorerie pour d'autres types d'investissements. De plus, la Location Longue Durée n'affecte pas les lignes de crédit classiques de l'entreprise.

• Coûts liés à l'utilisation réelle du véhicule

C'est le seul mode de gestion où l'entreprise paie en fonction de l'utilisation réelle du véhicule (kilométrage parcouru). L'entreprise ne paie que l'usure du véhicule, en raison d'une valeur résiduelle calculée.

• Un parc optimisé

• Des véhicules récents, bien entretenus

Une meilleure image pour votre entreprise et vos collaborateurs avec un parc récent, homogène et en bon état.

• Aucun risque économique

Aucun souci de revente. Les risques en matière de revente et d'entretien / réparation sont supportés par le Loueur Longue Durée et non par votre entreprise.

• Une gestion simplifiée

- Libre choix de votre concessionnaire,
- Une facture unique pour toutes les prestations,
- Gestion centralisée,
- Souplesse des contrats.

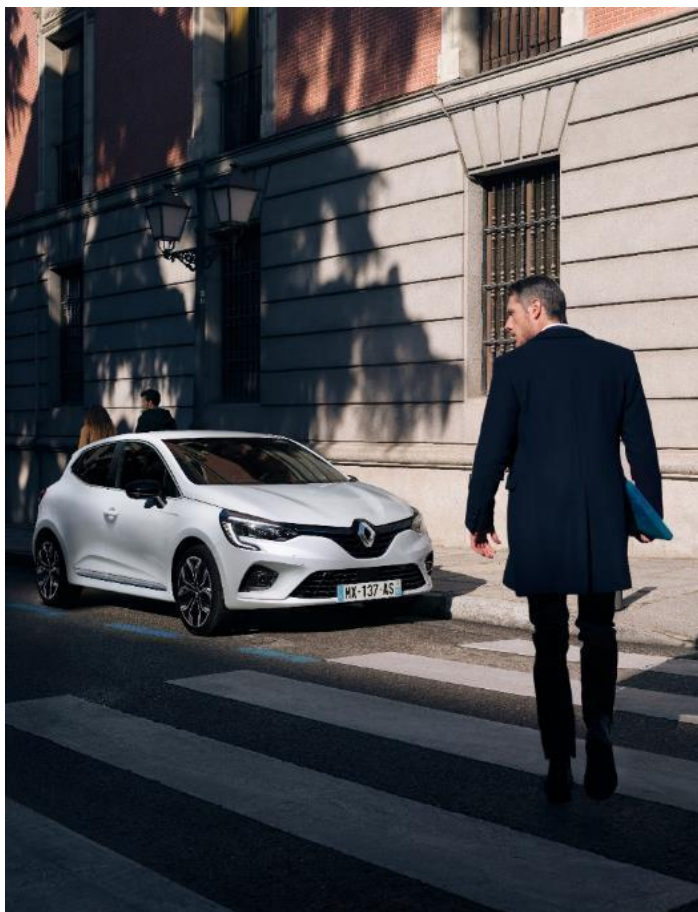
BON À SAVOIR

Le choix de ce mode d'acquisition implique au préalable une étude sur la gestion actuelle du parc automobile en termes de couple durée / kilométrage, services annexes à souscrire et type de véhicule.

Une découverte approfondie de ces différents points permettra à l'entreprise de retenir les véhicules adéquats sur les bonnes durées avec les services nécessaires à une gestion optimale du parc automobile (même si, en cours de contrat, il est toujours possible de modifier certains critères).

Durant la vie de votre contrat de location, des ajustements permanents sont possibles afin que les loyers versés correspondent toujours à l'utilisation réelle du véhicule.

A la fin du contrat de location, le véhicule est restitué.



L'OFFRE DE LOCATION LONGUE DURÉE

VOS AVANTAGES

- Une offre qui s'adapte à votre activité
- Un service d'assistance, de prévention des risques routiers et d'entretien inclus dans chaque offre

LES "PLUS" DIAC LOCATION

- Bénéficier de nos derniers services "Easy Restit" et "Garantie Secure"
- Notre assistance couvre vos véhicules et également vos collaborateurs



L'OFFRE SOCLE COMPREND L'ASSISTANCE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS, ENSUITE IL EXISTE 3 PACKS AVEC DES PRESTATIONS ADAPTÉES EN FONCTION DU MODÈLE DE VÉHICULE CHOISI :

PACK BUSINESS

Parce que vous avez choisi un Véhicule Particulier, le **PACK BUSINESS** comprend les services suivants :

- L'assistance et prévention des risques routiers
- L'entretien
- Le véhicule de remplacement « Intégral »
- La provision « Easy Restit »



Avec « Easy Restit », vous choisissez le montant de la provision mensuelle qui couvrira les éventuels frais de dépréciation en fin de contrat.

PACK SOCIÉTÉ

Parce que vous avez choisi un Véhicule de Société, le **PACK SOCIÉTÉ** comprend les services suivants:

- L'assistance et prévention des risques routiers
- L'entretien
- Les pneumatiques
- Le véhicule de remplacement « Référence »



Entretien, pneu et véhicule de remplacement, un trio gagnant pour assurer la tranquillité et la mobilité des conducteurs.

PACK SOCIÉTÉ

Parce que vous avez choisi un Véhicule Utilitaire, le **PACK PRO+** comprend les services suivants :

- L'assistance et prévention des risques routiers
- L'entretien
- Les pneumatiques tout temps
- La Garantie Secure
- Le véhicule de remplacement « Confort ».



En cas d'immobilisation du véhicule en cas de sinistre partiel « Garantie Secure » verse une indemnité journalière pour couvrir en partie votre perte d'exploitation.